

## Que faire en cas de brûlure ?

La gravité de la brûlure dépend de sa profondeur, de son étendue et de sa localisation.

- Evaluer la situation.
- Ecarter tous risques de suraccident.
- Retirer les vêtements, les bijoux couvrant la brûlure, s'ils n'adhèrent pas à la peau.
- Aucun produit ne doit être appliqué sur une brûlure grave sans avis médical.

### Pour les brûlures chimiques et thermiques chaudes :

- Refroidir la zone visiblement brûlée par ruissellement d'eau courante tempérée.
- Poursuivre le refroidissement jusqu'à disparition de la douleur et des signes du SAMU ou des POMPIERS.

## Que faire en cas de fracture, luxation, entorse ?

### Les signes :

Douleur vive, impotence fonctionnelle, œdème et déformation.

### Conduite à tenir :

Immobiliser en respectant les déformations, par une attelle adaptée, en bloquant les articulations au-dessus et en dessous de la fracture.

Si vous n'avez pas d'attelle, ne pas mobiliser le membre et le laisser en position où il se trouve.

## Contacts :

**Stéphanie VENANT**, Infirmière coordinatrice :  
06.62.73.94.16  
sosmains@orange.fr

**Stella BARON**, Assistante de service social :  
02.38.55.24.23 saran.rpmc@orange.fr  
Permanence le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 18h, et le mercredi de 9h à 13h (RPMC, Maison des consultations, 55I avenue Jacqueline Auriol 45770 SARAN).

**Agnès GERARD**, Assistante de service social :  
02.18.37.06.54  
tours.rpmc@orange.fr  
Permanence le lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 17h30, le mercredi de 8h30 à 12h et le vendredi de 8h30 à 17h.  
(CHU Trousseau, RPMC, Bureau au 7ème étage, avenue de la République, 37170 Chambray-Les-Tours).

[www.reseaumaincentre.fr](http://www.reseaumaincentre.fr)

[www.facebook.com/rpmcentre/](https://www.facebook.com/rpmcentre/)

<http://www.chirurgiens-main-orleans.fr/les-chirurgiens/reseau-prevention-main-centre-rpmc/>



## Conduite à tenir en cas d'accident de la main

(Tous les accidents de la main doivent être explorés)

## PREVENIR LES URGENCES



## Que faire en cas de plaie simple ?

**Plaie simple** : surface peu étendue, superficielle.

### Conduite à tenir :

- Retirer les bagues et les bijoux (si possible).
- Nettoyer la plaie à l'eau et au savon.
- Désinfecter avec un antiseptique incolore.
- Faire un pansement compressif avec compresses, bandes, linges propres et secs si saignement abondant.
- Rester à jeun à compter de l'accident (ne pas manger, ni boire, ni fumer).
- Orienter rapidement le blessé vers un centre SOS MAINS.

## Que faire en cas de plaie grave ?

**Plaie grave** : morsure, outil, objet tranchant. Multiple, déchiquetée, hémorragique, étendue et profonde.

### Conduite à tenir :

- Evaluer la plaie.
- **En cas de saignement abondant :**

Sans corps étranger : Réaliser un pansement compressif pour stopper l'hémorragie si possible.

Avec corps étranger : Laisser en place le corps étranger et limiter la mobilisation.

- **Interdire toute désinfection.**
- Installer la personne en position d'attente.
- Rester à jeun à compter de l'accident.
- Alerter, surveiller en attendant les secours.
- Couvrir et rassurer.

## Que faire en cas d'amputation ?

### **LAISSER LA VICTIME A JEUN STRICT**



### La victime :

- Positionner la victime en sécurité pour éviter le suraccident.
- Pansement compressif avec des compresses ou linges propres et secs.
- Surélever le membre.

**Pas de garrot  
Pas d'antiseptique**

### Les fragments :

Ramasser l'ensemble des fragments, les envelopper séparément dans des compresses stériles ou linges propres et secs.

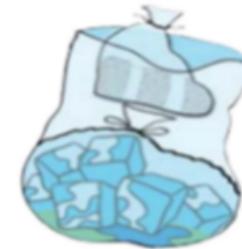
### La conservation des fragments :

- 1er sac plastique pour les fragments protégés.
- 2ème sac plastique pour la glace.

Si possible les 2 sacs bien fermés et étanches l'un de l'autre dans un 3ème sac.

## Que faire en cas d'amputation ?

- **Jamais de contact direct entre les fragments, l'eau ou de la glace.**
- **Noter sur le sac l'identité de la victime, la date et l'heure de l'accident et du dernier repas.**



**Diriger le patient avec les fragments vers un SOS Mains le plus rapidement possible pour ne pas retarder la prise en charge.**



Le Réseau Prévention Main Centre est une association loi 1901 à but non lucratif financée par l'ARS.